BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

SERVICE
des
Études Économiques

Bulletin hebdomadaire d'Information et de Documentation

IIme année. Vol. I, Nº 15

16 avril 1927

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE: Le treizième rapport annuel du Federal Reserve Board. — Les méthodes Américaines d'émission d'emprunts. — L'année 1926 en Italie. — La revalorisation de la monnaie Roumaine. — Informations financières. — Informations économiques générales. — Chronique de la concentration. — Statistiques.

LE TREIZIEME RAPPORT ANNUEL DU FEDERAL RESERVE BOARD (1).

Le Federal Reserve Board vient de faire paraître son rapport pour 1926.

Il contate que l'année écoulée fut aux Etats-Unis caractérisée par l'intensité de la production dans tous les domaines, la régularité de la distribution par les voies du commerce, la baisse des prix et l'accroissement de la consommation.

On a également pu enregistrer une augmentation de l'épargne et une diminution du taux de l'intérêt des placements à long terme.

La situation bancaire, en général, a été stable et saine; cependant, on a enregistré la cessation de paiements de 956 banques (dont 796 non affiliées au Système de réserve) dont les dépôts s'élevaient à 285 millions de dollars. En même temps, 148 banques qui, antérieurement, avaient suspendu leurs paiements, les reprirent.

Les suspensions de paiements se sont surtout produites dans les régions agricoles et douze Etats: Iowa, North Dakota, South Dakota, Minnesota, Missouri, Kansas, Michigan, Texas, Oklahoma, Georgia, South Carolina et Floride, comptent, à eux seuls, 80 p. c. des banques ayant eu des difficultés en 1926. L'analyse de ces faillites prouve que les dernières furent bien la conséquence d'une situation qui existait depuis six ou sept ans et qui a fini par éclater. Une cause très fréquente est, principalement dans les petites agglomérations, le pullulement des banques locales, travaillant avec un capital insuffisant.

Le tableau ci-dessous est tout à fait caractéristique à cet égard.

CAPITAL	Nombre de cessations de paiements	P. c. du total	Villes ayant une population de	Nombre de suspensions	P. c. du total
Moins de 25,000 \$	386 229 100 163 46 16 16	40 24 10 17 5 2	Moins de 500 hab. 500 à 999 habit. 1,000 à 1.499 hab. 1.500 à 2.499 hab. 2.500 et plus	372 204 115 88 177	39 21 12 9 19
Total	956	100		956	100

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 8, du 5 août 1926, p. 185.

Le volume des affaires traitées par les petites banques des régions agricoles a diminué au cours des dernières années, par suite de l'extension de l'usage des automobiles, qui a permis à la population de se

rendre dans les établissements de crédit des centres plus importants.

Le tableau ci-dessous montre à nouveau, en faisant état d'autres bases, que les faillites ont atteint les petites banques.

	Nombre	Capital moye	n par banque	Montant moyen des dépôts			
The second secon	de banques ayant suspendu leurs paiements	Banques ayant suspendu leurs paiements (3)	Ensemble des banques au 30-6-26	Banques ayant suspendu leurs paiements	Ensemble des banques au 30-6-26		
Total	956 796 160 125 35 -	\$ 35.000 31.000 54.000 48.000 73.000	\$ 116.000 59.000 231.000 177.000 540.000	\$ 300.000 272.000 437.000 391.000 598.000	\$ 1.921.000 1.083.000 3.596.000 2.587.000 9.332.000		

- (1) National Banks: Banques établies selon les lois fédérales.
- (2) State Banks: Banques établies selon les lois des Etats particuliers.
- (3) Chiffres établis d'après les données obtenables.

Dans les Etats méridionaux, un grand nombre des suspensions de paiements qui ont eu lieu en 1926 a été provoqué par l'avortement du « boom » des terrains en Floride et la faillite d'une institution de crédit qui gérait les fonds d'un grand nombre de correspondants. Le fait caractéristique marquant en 1926 les relations entre les banques de réserve fédérale et les banques centrales de l'étranger, a été le retour de la Belgique au gold exchange standard. « Le 25 octobre 1926, le Gouvernement belge mit à exécution un plan de réforme monétaire qui comprenait la création d'une nouvelle unité monétaire, le « belga », qui se trouve, avec le franc-papier, dans les rapports de 1 à 5, avec la livre dans celui de 35 à 1 et avec le dollar dans celui de 7,20 à 1. Aux termes de la nouvelle loi, la valeur du franc-papier belge a été fixée à 2,78 cents, ou 14,4 p. c. de sa parité-or originale. Pour accomplir cette réforme monétaire, le Gouvernement belge négocia sur les marchés étrangers un prêt de 100.000.000 de dollars et la Banque Nationale de Belgique, pour son propre compte, obtint des ouvertures de crédit de 5 millions de livres sterling d'un groupe de banques d'émission européennes et de la Banque du Japon. A ce sujet, la Federal Reserve Bank de New-York, pour son propre compte ainsi que pour celui des autres banques de réserve désireuses d'y participer, agissant avec l'accord du Federal Reserve Board, acceptait pour une période d'un an, commençant le 25 octobre 1926, d'acheter à la Banque Nationale de Belgique, si cette dernière le désirait, du papier financier de premier ordre répondant aux exigences de la loi fédérale et payable en or, pour un montant ne pouvant en aucun cas dépasser 10 millions de dollars.

» Jusqu'à la fin de l'année aucun effet ne fut offert à la Federal Reserve Bank en exécution de cet engagement. De même la Bank of England ne fit pas usage d'un accord similaire conclu en 1925 et qui vient à expiration en mai 1927. »

« Les prêts gagés sur l'or qui furent consentis par les banques de réserves aux banques centrales de Pologne et de Tchécoslovaquie et qui s'élevaient en 1925 à 10.500.000 dollars, furent entièrement remboursés dans le courant de 1926, tandis que les dépôts des banques centrales étrangères chez les banques de réserve se sont maintenus, suivant une coutume? récente qui fait comprendre, dans l'encaisse de certaines banques centrales européennes des devises étrangères. En 1926, comme précédemment, une partie des soldes fut utilisée par les banques de réserve à des placements en acceptations de banque et en valeurs d'Etat à court terme, pour le compte des correspondants étrangers. En outre, la Federal Reserve Bank of New-York a continué à détenir dans ses coffres de l'or appartenant à ces correspondants. »

Dans l'ensemble les mouvements d'or, aux Etats-Unis, furent plus réduits en 1926 qu'en aucune autre année depuis la création du système de réserve fédérale, si l'on en excepte la période de l'embargo sur l'or (1918-1919). En outre, l'origine et la destination des chargements d'or furent différents. Des quantités insignifiantes d'or furent reçues d'Europe, les principaux pays exportateurs de métal jaune vers les Etats-Unis ayant été le Canada, les pays de l'Amérique latine, l'Australie et le Japon. D'autre part, les exportations d'or se sont faites surtout vers l'Allemagne où se poursuivait une

politique de renforcement de l'encaisse de la Reichsbank en rapatriant l'or laissé en dépôt aux Etats-Unis | mouvements d'or entre les différents continents:

Le tableau suivant donne, en milliers de dollars, les

30 3 2 3 4 3 4 3 4 5 4 5 5 C

Par 1000 \$	1921	1922	1923	1924	1925	1926
Importation de:				991 - 124 us 92 - 424 - 1		one of
Europe Canada Amérique latine Asie Australie Autres pays	516.032 35.856 36.366 68.812 14,014 19.187	223.218 10.378 20.968 10.677 2,676 7.253	235.319 49.374 22.671 10.197 32 5.123	$\begin{array}{c} 220.555 \\ 41.496 \\ 36.683 \\ 15.705 \\ 1,712 \\ 3.600 \end{array}$	66.105 33.123 12.531	1:.1,672 82.513
Total	691.267 ======	275.170 = = = =	322.716 =====	319.721 ======	128.273 =====	213.474 =====
Exportations vers:						
Europe Canada Amérique latine Asie Australie Autres pays	$\begin{array}{c} 2.671 \\ 2.914 \\ 7.124 \\ 10.931 \\ \\ 251 \end{array}$	875 22.162 4.816 8.943 1	4.280 1.705 5.455 17.189 — 352	36.110 3.102 5.442 15.863 — 1.131	83.637 45.656 24.621 81.025 26.925 776	47.573 42.392 14.589 10.697 — 457
Total	23.891	36.875	28.643	61.648	262.640	115.708
Importations nettes Exportations nettes	667.376 —	238.295	294.073	258.073	134.367	97.766 —

Pendant les quatre années où les importations d'or ont été les plus importantes (1921-1924), la plupart des importations étaient en provenance d'Europe, consistant en partie de la réexpédition, de Londres, d'or provenant des mines de l'Afrique du Sud et en partie de l'exportation des réserves d'or de la Russie et de l'Allemagne. Depuis la fin de 1924, par suite de la restauration monétaire en Allemagne et de la mise en vigueur du plan Dawes, ce pays a entrepris de reconstituer ses réserves d'or, ce qui explique les sorties de métal précieux des Etats-Unis à destination du Reich.

La cessation virtuelle des importations d'or d'Europe en 1926, suivant des années de fortes importations, est due, en ordre principal, au retour de situations monétaires et financières stables en Europe, à la liberté des capitaux en résultant, et au désir des capitalistes

2011 J. 1917S

américains d'absorber d'importants emprunts étrangers, publics et privés. Une partie du produit de ces emprunts a été maintenue sous forme de dépôts à New-York ou employée dans cette ville à des emprunts à court terme. Ces soldes en dollars ont été constitués à la fois par des établissements privés et par des banques centrales comme on l'a vu précédemment.

Ces dépôts en dollars, des banques centrales, soit qu'ils servent à des placements ou qu'ils soient conservés tels quels, sont à vue et immédiatement exigibles. Leur retrait total ou partiel en or aurait une répercussion rapide sur les banques de réserve qui sont les seules à détenir des stocks d'or de quelque importance. Par conséquent, l'existence de ces dépôts étrangers constitue un des éléments de la politique de crédit du système de la réserve fédérale.

AMERICAINES LES METHODES

D'EMISSION D'EMPRUNTS.

Au cours du développement rapide pris pendant et après la guerre par les émissions d'obligations, sont nés en Amérique des usages qui diffèrent essentiellement des méthodes européennes, et qui cherchent a combler les lacunes d'organisation dans l'économie bancaire des Etats-Unis.

Comment s'effectue le placement d'un emprunt à New-York?

La maison d'émission fonde habituellement un consortium de cession, dénommé *purchasing syndicate* ou | certain nombre de personnes qui, moyennant commis-

purchasing group. Il se compose de plusieurs grandes firmes, qui s'efforcent généralement de céder l'entièreté de l'emprunt à un deuxième consortium, le selling syndicate; les membres de celui-ci, les dealers; paient actuellement 1 p. c. de plus que le purchasing syndicate (antérieurement, la marge était plus considérable).

Jusqu'ici, le système se rapproche du procédé allemand, qui comporte un consortium de cession et un sion, se chargent du placement des titres. En Allemagne, cependant, le consortium de cession prend au placement une part plus grande et plus directe qu'aux Etats-Unis, où les maisons d'émission, excepté quelques-unes, ne disposent pas d'une organisation comparable à celle des grandes banques allemandes.

Le selling syndicate cède les titres au public à 2,3 p. c. plus cher qu'il les a achetés (récemment, cet écart atteignait encore 4 1/2 p. c.).

Entre le purchasing syndicate et le selling syndicate se trouve le banking group ou wholesale syndicate, composé de gros capitalistes qui perçoivent une commission spéciale à charge du purchasing syndicate et donnent leur garantie pour un montant déterminé comme underwriters.

Lorsque les dealers ne placent pas eux-mêmes dans le public — ce qui est presque toujours le cas' — !!s s'adressent aux salesmen, qui pratiquent une espèce de colportage, jouent le rôle de démarcheurs, et auxquels ils abandonnent 30 à 50 p. c. de leur commission. Ce démarchage à pris une certaine importance pendant la guerre avec le placement des Liberty bonds, et constitue la partie la plus originale du placement des obligations aux Etats-Unis; il était difficile de l'éviter, car il s'agissait d'attirer l'attention du public américain à l'aide d'une propagande particulièrement dispendieuse. Le public ne s'occupe pas lui-même, chez son banquier, des valeurs de placement, comme le fait le petit épargnant européen; cette situation pourra se modifier à la longue et d'éjà l'intérêt que prennent les petits capitalistes américains au marché des obligations paraît devenir plus actif.

Les frais d'émission atteignent fréquemment 10 p. c. du montant de l'emprunt. Souvent, ils sont répartis entre les trois groupes. Outre les frais d'annonce, de propagande, etc., interviennent le voyage en Europe en vue de mener les négociations, les legal expenses, l'approbation éventuelle par la législation américaine. Il n'est pas rare que les frais soient tellement élevés que la rentabilité de l'affaire n'est appréciable que pour la maison de banque qui, en plus de sa commission comme membre du selling syndicate, s'est assuré celle du banking group, ou bien possède assez de capital pour prendre une part de responsabilité dans le purchasing group, d'autant plus que beaucoup de maisons d'émission, en considération de la modicité de leur bénéfice et du grand nombre de dealers qui se présentent, fixent pour le selling syndicate une marge assez restreinte.

Afin d'illustrer la répartition des bénéfices, il est intéressant de citer un exemple précis. Une banque a conclu avec une entreprise industrielle l'émission d'un emprunt obligations. Le purchasing syndicate constitué a pris ferme l'emprunt, à 95 p. c. La firme principale du consortium réservera pour sa propre clientèle une partic d'autant plus importante que la demande prévue est plus forte. Si les perspectives pour le placement sont favorables, la banque principale trouvera superflu de constituer un banking

group; dans le cas contraire, le purchasing group s'assurera autant que possible la garantie du banking group, et s'efforcera de céder le tout au selling syndicate. Si le cours de 96 p. c. est appliqué au banking group, le prix de cession au selling syndicate correspondra à 96 1/2 p. c. environ. En tenant compte de la marge habituelle de 2 1/2 p. c. accordée aux dealers, le prix d'émission dans le public sera porté à 99 p. c.

Les maisons contractant avec l'Europe réalisent, d'après l'exemple, un bénéfice de 1 1/2 p. c. de la part cédée aux membres du selling syndicate — 4 p. c. brut moins la commission allouée aux salesmen. S'il intervient un banking group, leur bénéfice sera réduit à 1 p. c., la marge entre le purchasing syndicate price et le selling syndicate price étant de 1 1/2 p. c.; mais ils sont assurés de pouvoir répartir au prorata des quotes, entre les membres du banking syndicate, le restant de l'emprunt non placé dans le selling syndicate.

Les maisons d'émission sont très difficiles quant à la composition du selling syndicat. Elles exigent la stricte observation des clauses insérées au syndicate agreement, parmi lesquelles l'obligation de bloquer les titres pendant plusieurs mois joue un rôle prépondérant. Les grandes maisons rayent radicalement de la liste de leurs collaborateurs futurs les banques incapables d'empêcher un retour des titres avant l'expiration du délai fixé. En outre, l'accord contient souvent des précisions relatives à la commission maximum que peuvent consentir les membres du selling syndicate aux petites firmes de placement, aux caisses d'épargne et aux grandes banques dépourvues de bond department.

D'après ce qui vient d'être exposé, on se rend compte qu'il faut apporter certaines réserves dans l'appréciation des renseignements qui nous viennent d'Amérique, relativement à la réussite d'un emprunt. Des informations telles que tremendously oversurscribed, etc., signifient le plus souvent que le purchasing syndicate a réussi à placer 100 p. c. de l'emprunt auprès du selling syndicate; quant au succès de l'émission auprès du public, on n'en sait rien. Il est même arrivé que la demande du selling syndicate était notablement plus élevée que le montant de l'emprunt et que, aussitôt après, le placement auprès de la clientèle paraissait fort difficile sans le concours d'une petite réduction.

La complexité du système américain présente l'avantage de la division des risques. D'autre part, la multiplicité des intermédiaires occasionne un écart considérable entre le prix de cession et le cours de vente, et fait disparaître l'avantage d'un crédit à bon marché. Afin que cet écart ne mène le public à des conclusions fausses quant au bénéfice des maisons d'émission, celles-ci s'efforcent généralement de tenir secret le prix de cession aussi longtemps que la chose est possible.

Les emprunts conclus en Amérique reviennent relativement plus cher aux entreprises européennes, ce qui favorise les maisons concurrentes, mieux développées au point de vue de l'organisation, des Etats europens. Déjà, il apparaît clairement que les taux d'intérêt s'abaissent graduellement dans les pays d'Europe, au fur et à mesure que ceux-ci rétablissent leurs finances. Si la guérison de l'Europe se poursuit, il se pourrait que les émissions américaines jouissent bientôt d'une faveur moindre. La grande liquidité du marché du capital, aux Etats-Unis, pourrait alors obliger les maisons d'émission à procéder à une réorganisation de leurs méthodes de placement; il y a lieu d'enregistrer déjà un certain progrès, puisque l'écart entre le prix de cession et le cours d'émission était encore de 6 à 8 p. c. jusqu'au milieu de l'année 1926.

L'ANNEE 1926 EN ITALIE.

EXTRAITS DU RAPPORT ANNUEL

DU CREDITO ITALIANO.

Le Conseil d'administration du Credito Italiano vient de publier son rapport annuel: nous en extrayons quelques passages intéressants concernant la situation générale de l'Italie.

1. Le rythme de la circulation.

a Ce fut pour l'Italie un élément de force que tous les groupes économiques se soient soumis avec discipline aux ordres du chef du gouvernement, parce qu'ils savaient que lui seul pouvait mesurer la portée des sacrifices et les adapter aux exigences des grandes destinées nationales. Parmi ces catégories ne figurent pas en dernier lieu les banques, qui, à l'exception des services fiscaux, ont été appelées plus que tous autres à concourir aux opérations de consolidation des bons ordinaires du Trésor, c'est-à-dire à l'élimination de toute menace pour la Trésorerie et de toute expansion involontaire de la circulation. Le magnifique succès de l'emprunt du licteur doit avoir donné de l'élasticité à la Trésorerie, tandis que s'accentuait une politique de déflation.

» Encore récemment, le gouvernement a répété des paroles d'admonestation à l'égard des déductions alarmistes que certains veulent en tirer. Le gouvernement a déclaré vouloir tenir compte de tous les éléments et de toutes les nécessités de la vie économique dans sa politique monétaire, qui aspire à une hausse de la devise italienne; la revalorisation sera proportionnelle aux progrès économiques du pays et ne les contrariera pas. Il est évident qu'une amélioration de la lire, qui

peut contribuer au cours des années à une augmentation de la richesse et au développement démographique du pays, ne doit cependant pas provequer des perturbations de l'activité productrice; un rythme accéléré de hausse produirait une crise accentuée que personne ne peut désirer. »

Dans l'énoncé de sa politique monétaire, le gouvernement a tracé quelques lignes sûres et précises, qui indiquent son opposition à toute inflation. Etant donné l'importance que la vélocité de la circulation a sur son fonctionnement, un programme sévère peut être entrepris et poursuivi sans dommage, parce qu'en même temps qu'elle, diminueront toutes les autres forces agissantes du continuel mouvement de l'argent et qui se concrétisent, soit dans la diffusion des substituts de la monnaie (chèques, effets, chèques circulaires, virements postaux, compensation), soit dans l'influence psychologique qui accompagne une politique toujours adéquate et élastique de la distribution du crédit. D'ailleurs, en ce qui concerne spécialement la circulation fiduciaire, les résultats obtenus sont remarquables, si l'on songe qu'en 1913, la circulation était de 78 lires par habitant et que, compte tenu de la modification du niveau des prix, elle se monte fin 1926 à moins de 69 lires-or, après avoir atteint 131 liresor en 1919. Au chiffre actuel de 69 lires-or par habitant en Italie s'opposent celui de la Suisse (150), de la Belgique (156) et de la France (180). C'est ce qui résulte du tableau suivant:

	Italie	France	Belgique	Suisse
a) Circulation par habitant: en 1913 en 1919 en 1926	78,17	145,79	143,74	83,67
	479,21	950,66	641,40	266,6
	487,87	1.298,5	1.145,	221,5
b) Niveau général des prix : en 1913 en 1919 en 1926	100.—	100.—	100.—	100.—
	365,8	356,2	366,—	191,2
	708,3	718,—	733,—	147,—
c) Valeur effective de la circulation par habitant en francs-or d'avant-guerre : en 1913	78,17	145,79	143,740	83,67
	131,01	266,8	175,24	139,36
	68,87	180,85	156,20	150,68
Différence entre 1913 et 1926	9,30	+ 35,06	+ 12,46	+ 67,01
	12%	+ 24 %	+ 8,7 %	+ 80 %

2. La balance des paiements internationaux.

Au cours du premier et du second semestre, celle-ci présente, en 1926, des aspects diamétralement opposés. Les répercussions psychologiques de la chute du franc français ont provoqué, pendant les premiers mois de l'année, une tendance prononcée à augmenter les stocks de matières premières au delà des besoins courants et à laisser à l'étranger une partie du produit des exportations, tandis que les disponibilités liquides des éléments les plus suggestionnables de la population se transformaient en bien des cas en valeurs étrangères, malgré l'application rigoureuse du contrôle des changes. C'est à raison de ces courants monétaires exceptionnels que la balance des paiements fut, pendant les sept premiers mois de l'année, caractérisée par une demande de devises excédant l'offre. Depuis le discours de Pesaro, la psychologie monétaire de la nation a fait volte-face et des courants inverses se manifestent. Les fortes importations des mois précé dents contrarièrent sensiblement le mouvement d'introduction des marchandises, tandis que les exportations, favorisées par une période de changes propices, purent s'élever rapidement pendant la seconde partie de l'année. En même temps, sous la pression du resserrement des crédits, rentraient en Italie divers capitaux circulants de caractère commercial qui avaient précédemment été transformés en valeurs étrangères. A la fin de l'année, ces flux et reflux monétaires exceptionnels peuvent être considérés comme terminés et la balance des paiements, dans la mesure où elle dépend du mouvement commercial devra, d'une manière générale, se conformer, en 1927, au nouveau niveau des prix, mais devra tenir notamment compte, parmi les facteurs exceptionnels, des opérations de placement de titres italiens à l'étranger.

Pour l'ensemble de l'année 1926, le ministre Volpi évaluait à un peu plus de 7 milliards le déficit de la balance commerciale (soit une amélioration de plus de 700 millions par rapport à 1925), couvert par les entrées invisibles qui suivent: remises des émigrants, environ 2.900 millions; dépenses des étrangers en Italie, environ 2.850 millions; recettes de la navigation, environ 1 milliard; soit un total de 6.700 millions. A ce chiffre viennent s'ajouter les rentrées de fonds provenant des émissions d'emprunts à l'étranger et des financements par l'étranger; pour la seule industrie hydroélectrique, le ministre des finances évalue ces rentrées à environ 50 millions de dollars, ou plus d'un milliard de lires, tandis que l'association électrotechnique évalue la valeur des nouvelles installations faites pendant cette année à plus du double.

LA REVALORISATION DE LA MONNAIE ROUMAINE.

Ceux qui lisent encore avec quelque attention la cote des changes étrangers n'auront pas manqué d'être frappés par la hausse du leu depuis dix mois.

En ce court espace de temps, la monnaie roumaine a presque doublé de valeur. On pourra se rendre compte de la régularité avec laquelle s'est poursuivie cette revalorisation par le tableau ci-dessous donnant, au 15 de chaque mois, la cotation de la devise roumaine à Londres:

•	
15 mai 1926	1.312,50
15 juin 1926	1,137,50
15 juillet 1926	1.060,
15 août 1926	1.045, -
15 septembre 1926	962,50
15 octobre 1926	917,50
15 novembre 1926	892,50
15 décembre 1926	937,50
15 janvier 1927	906,50
15 février 1927	844,50
15 mars 1927	806,50
31 mars 1927	765,

Où faut-il rechercher la cause de ce redressement d'autant plus remarquable que le leu était resté relativement stable pendant les années 1923, 1924 et 1925 ?

Disons tout de suite que ce n'est ni dans la situation, d'ailleurs bonne, de la Banque Nationale de Roumanie, ni dans celle des finances publiques que nous trouverons l'explication recherchée. Bien entendu, nous ne sous-évaluons nullement la valeur et l'efficacité des efforts faits et de la politique poursuivie par les dirigeants de l'Institut d'émission et les membres du gouvernement. Ils ont largement aidé à préparer le terrain et si la hausse, déterminée par une cause extrinsèque à leur action, peut être maintenue et consolidée, ce ne sera que parce qu'ils ont assaini la situation monétaire et financière par un lent et pénible travail.

Dans un précédent article, paru ici l'année der nière (1), nous avons exposé dans le détail, les étapes du redressement économique et financier du pays poursuivi avec opiniâtreté à travers des difficultés énormes.

Nous avons montré notamment qu'après une période d'inflation pour compte de l'Etat, qui avait atteint son maximum au 31 décembre 1921, il n'avait plus été émis de billets nouveaux autres que ceux nécessités à raison du relèvement économique de la nation, par l'accroissement du commerce. Bien plus, un certain effort de déflation avait été entrepris, le Trésor ayant remboursé une partie des avances qui lui avaient été consenties par la Banque. Des dispositions spéciales ont même été prises pour éteindre progressivement la dette de l'Etat. Par des conventions conclues dans le courant de 1925, le gouvernement a prorogé pour trente ans le privilège de la Banque Nationale. D'autre part, il s'est engagé à opérer l'extinction de sa dette - environ 11 milliards - par des paiements annuels, échelonnés sur quinze

Ces avances — en 1921 et actuellement — se décomposent comme suit:

⁽¹⁾ Bulletin nº 13, du 9 septembre 1926, p. 301.

	31-12-1921	7-3-1927
	(milli	ons)
Avance statutaire (1901) Avance pour les besoins du	8	8
Trésor	5.281	3.652
nétaire	7.074	7.025
Total	12,363	10.685

Aux mêmes dates, la circulation des billets et les comptes courants s'inscrivaient à:

	31-12-1921	7-3-1927
	(mill	ions)
Billets en circulation	$13.709 \\ 1.811$	$\begin{array}{c} 20.996 \\ 826 \end{array}$
Ensemble des engagements à vue	15.520	21.822

La circulation a donc assez notablement augmenté mais la proportion des engagements à vue de la Banque garantis par des bons du Trésor représentatifs d'avances à l'Etat s'abaisse de 79 p. c. à 49 p. c.

On s'étonnera peut-être, ayant lu ces chiffres, d'appendre que dans les milieux d'affaires roumains on se plaigne vivement du manque de capitaux circulants et que l'on accuse la Banque Nationale de poursuivre une politique de restriction des crédits trop rigoureuse. C'est que la hausse du leu n'a pas eu d'effet sur le niveau des prix. L'indice des prix de gros qui, en mai 1926, au moment où il fallait 1,312 lei pour acheter une livre sterling, était à 3.300, était encore établi à 3.242 en janvier 1927, alors que l'on cotait à Londres 906,50 lei pour une livre. Pendant la même période, les indices des prix de détail et du coût de la vie se sont légèrement élevés, passant respectivement de 3.439 à 3.795 et de 3.370 à 3.661.

La raison que l'on donne à cette apparente anomalie est l'influence qu'auraient les impôts trop lourds sur toute une série d'articles de première nécessité et aussi que le manque de capitaux qui empêche de proaussi le manque de capitaux qui empêche de produire dans de bonnes conditions.

Ce qui est certain, toutefois, c'est que le maintien du niveau élevé des prix fait obstacle pour le moment à une réduction des moyens de paiement, une déflation monétaire, ayant pour objet un abaissement du coût de la vie, devant entraîner le pays dans une crise que la situation actuelle des industries rendrait bien dangereuse.

Ce n'est donc pas la situation de l'Institut d'émission qui explique la hausse rapide du leu. La politique que les dirigeants de la Banque ont été obligés de suivre en raison des conditions économiques pour

rait tout au plus expliquer un statu quo du change.

La position financière de l'Etat s'est, elle, fort améliorée depuis quelques années, le ministre des finances établissant impitoyablement ses évaluations de dépenses d'après ses recettes et non, comme on le fait dans nombre de pays, en s'efforçant de proportionner les recettes aux dépenses.

Dans le projet de budget pour 1927, les recettes ont été prévues pour 33.390 millions et les dépenses pour 32.688 millions, laissant donc un excédent de 702 millions de lei.

La dette roumaine consolidée s'élevait, fin 1926, à 20.200 millions. Il faut y ajouter la dette envers la Banque Nationale, de 11 milliards. La dette extérieure était de 345 millions de dollars, non compris certaines dettes interalliées, la part de l'ancienne dette austro-hongroise et la dette de rachat des chemins de fer. Au total, les charges de la dette roumaine sont inscrites dans le projet de budget pour 1927 pour 5.956 millions. Elles ne représentent donc qu'un peu plus d'un sixième de l'ensemble des crédits budgétaires.

Au sujet des dettes, le ministre des Finances a dé-

« A l'heure actuelle, on peut dire que la plus grande partie des charges résultant de la guerre, ainsi que celles qui nous ont été imposées par les traités de paix, sont désormais arrangées. En dehors de quelques autres questions de moindre importance, il ne nous reste plus à régler que notre dette de guerre envers la France et le rachat de la ligne ferrée Lemberg-Cernantzi-Jassy. Avec le réglement de ces dettes, la Roumanie aura rempli toutes ses obligations. »

On trouve donc ici déjà un facteur favorable qui peut, sinon justifier à lui seul l'amélioration des cours du change, du moins étayer solidement la revalorisation.

C'est dans le mouvement du commerce extérieur de la Roumanie qu'il faut rechercher la cause du relèvement du leu.

Si la balance commerciale avait été déficitaire en 1925 et pendant les trois premiers mois de 1926, elle est devenue depuis largement créditrice.

Les exportations et les importations ont progressé d'un pas inégal depuis 1919.

ANNÉES	-	Exportat.	Balance
1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925	3.762 6.980 12.145 12.325 19.516 26.192 30.098	millions 104 3.448 8.263 14.039 24.594 27.824 29.025	de lei) 3.658 3.532 3.882 +- 1.714 +- 5.078 +- 1.632 1.073

Les déficits constatés de 1919 à 1921 résultent de l'obligation où s'est trouvée la Roumanie, pillée et dévastée par l'ennemi, de restaurer son outillage et de reconstituer ses approvisionnements. Elle avait de grands besoins alors qu'elle se trouvait en état de moindre production par suite des dommages subis.

A partir de 1922, la balance devient créditrice, avec une défaillance pourtant en 1925. Depuis 1924, les importations grossirent plus vite que les exportations et ce mouvement se poursuivit jusqu'au début de 1926. Les effets s'en firent sentir sur les changes. Alors que l'on cotait à Londres, le 31 mars 1924, entre 835 et 850 lei pour une livre sterling, les cours s'élevèrent entre 1.017 et 1.025 le 31 mars 1925 et 1.175 et 1.185 le 31 mars 1926.

Heureusement, un revirement se produisit qui se traduisit dans son ensemble, en 1926, par l'important excédent d'exportation de 3.910 millions de lei que nous venons de signaler.

On sait que les principales exportations de la Roumanie sont les produits agricoles, le bois et le pétrole.

L'année 1926 a été bonne au point de vue agricole, encore que des pluies excessives pendant l'été aient réduit quelque peu le rendement des récoltes et que les exportations n'aient été que partiellement profitables en raison d'une baisse des prix qui a été, à l'exportation, d'un quart pour le blé et d'un tiers pour le maïs.

Voici quelle a été la production des céréales, en 1926, par comparaison avec les deux années précédentes:

	1924	1925	1926
Blé	(En mi 19.165 1.515 6.697 6.098 39.489	28.506 2.031 10.193 7.401 41.591	30.445 2.910 16.633 11.604 51.657

En même temps que se développe la production agricole, on peut noter un notable accroissement de la production pétrolière:

1913								1.	. 8	85	٠.	000	to	nnes
1924								1.	.8	51		303	to	nnes
1.1925								2.	.3	17	٠.	000	to	nnes
1926								3.	. 2	11		000	to	nnes

On attribue l'augmentation de production de 924.000 tonnes enregistrée en 1926 à la quantité de nouveaux capitaux engagés dans l'industrie du pétrole, à la répartition d'une partie des terrains fort riches appartenant à l'Etat et à l'adoption de méthodes de forages modernes et rapides.

Les exportations de produits pétroliers ont atteint 1.493.000 tonnes en 1926 contre 789.000 tonnes l'année précédente. Ici non plus, les prix de vente n'ont pas

été très favorables, une baisse importante étant survenue sur le marché international pendant la seconde moitié de l'année.

On peut dire que d'une façon générale le commerce et l'industrie, bien qu'ils aient notablement progressé l'an dernier, n'ont pas été particulièrement favorisés par les circonstances et que, notamment l'instabilité du change et la pénurie de capitaux ont été de sérieux obstacles à leur expansion. Aussi, des plaintes nombreuses se sont-elles élevées et, au début du mois de mars, la Fédération des Industriels roumains a-t-elle adressé au ministre des Finances une délégation pour attirer son attention sur les conséquences que pourrait avoir pour l'économie nationale une hausse trop poussée et trop rapide du leu.

Le pays aurait besoin aussi du concours de capitaux étrangers pour développer et améliorer l'outillage et particulièrement pour développer les moyens de transport et pour opérer la stabilisation effective de la monnaie aux environs des cours actuellement atteints.

Dans l'exposé général du budget pour 1927, le ministre des Finances a signalé que les questions du change et de l'aide financière de l'étranger sont parmi les premières qui occupent le gouvernement. « Le problème monétaire, chez-nous, a-t-il dit, attend sa solution. Le capital dont notre vie économique a tant besoin ne pourra venir qu'après ou conjointement à la solution de la question du change. Nous avons la ferme conviction que c'est là, pourrions-nous dire, le seul obstacle. L'Etat a fait la preuve qu'il veut et peut tenir les engagements qu'il a pris et qu'il dispose d'importantes réserves, de ressources réelles et certaines pour garantir les capitaux dont il a besoin. La vie économique de même: en ce qui concerne la solution du problème, une unité de vues, en faveur de la stabilisation, semble s'être établie déjà parmi nous. Reste la partie la plus difficile et qui ne dépend pas de nous: la préparation et les moyens de réalisation. »

M. Burillanco, gouverneur de la Banque Nationale de Roumanie, s'est rendu récemment à Londres où. croit-on, il allait chercher des appuis et peut-être une promesse d'emprunt dont le produit devrait servir à assurer la stabilité de la monnaie roumaine. Interviewé par un correspondant du Financial Times, il a déclaré que la hausse du leu a peut-être été un peu trop rapide, mais que le gouvernement est d'accord avec la Banque Nationale pour laisser le leu se fixer à son niveau naturel et ne pas s'opposer au mouvement actuel. En même temps, on s'efforce, a-t-il dit, de pallier, dans la mesure du possible, aux conséquences économiques qu'entraîne ce rajustement. Imitant la politique de la Banque de France, la Banque Nationale de Roumanie achète des devises étrangères, lorsque la hausse du leu paraît excessive. Mais elle est gênée à ce point de vue par la limitation de la circulation des billets, fixée à 21 milliards. Si la Roumanie pouvait obtenir un emprunt extérieur et rembourser la dette de l'Etat à la Banque, celle-ci pourrait, dès maintenant, assurer la stabilité de fait de la monnaie.

Ces déclarations du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque Nationale, faites à peu d'intervalle, doivent-elles faire prévoir une prochaine opération de stabilisation? Elle reste en tous cas

subordonnée à la conclusion d'un emprunt étranger et rien ne fait encore prévoir quand, ni dans quelles conditions, ni pour quel montant il pourrait être conclu.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'ACTIVITE DES BANQUES ANGLAISES A L'ETRANGER

Le 28 mars s'est tenue l'assemblée générale de la « British Oversea's Banks' Association ». Cette organisation a été fondée, il y a quelques années, dans le but de créer un lien entre les banques anglaises opérant à l'étranger. Sur son instigation eurent lieu à Sydney les pourparlers entre Sir Ernest Harvey, de la Banque d'Angleterre, et les dirigeants de Commonwealth Bank, en vue d'instituer une banque centrale qui fixerait le taux d'escompte en banque et organiserait un marché des changes (1).

Le président de l'Association estime que la collaboration entre la Banque d'Angleterre et les Dominions doit se resserrer davantage, afin de renforcer la position monétaire du Royaume-Uni et le marché de l'or de Londres. Le fait que certaines banques centrales des Dominions, principalement en Afrique australe, consacrent une grande partie de leur activité à des affaires commerciales ordinaires constituerait un danger.

Les banques londoniennes se consacrent de plus en plus au financement du commerce extérieur; il est à craindre que la multiplicité des crédits accordés à l'étranger porte préjudice au marché de l'escompte de Londres.

LES EMISSIONS ALLEMANDES EN JANVIER ET FEVRIER 1927 (1).

Le nombre de sociétés par actions constituées en février 1926 marque une régression sur celui du mois précédent. Par contre, les augmentations de capital ont été importantes.

On trouvera ci-dessous, selon le Frankfurter Zeitung, les augmentations de capital et les constitutions de sociétés anonymes pour chaque catégorie d'industries en particulier:

	A	ugment	cation de ca	pital	Sociétés nouvelles				
BRANCHE D'INDUSTRIE	Non d soci	e	e e	nominal n marks-or	d	abre le. étés	Capital nominal en 1,000 marks-or		
	Jany.	Févr.	Janv.	Févr.	Jany.	Févr.	Janv.	Févr.	
Banques Sociétés d'assurances Métallurgie et mécanique Mines et charbonnages Industrie chimique	$\begin{bmatrix} \frac{6}{4} \\ \frac{2}{2} \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c c} 22 \\ \hline 5 \\ 2 \\ 1 \\ \end{array}$	$ \begin{array}{r} 47.000 \\ \\ 2.485 \\ 59.800 \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ $	50.678 	$ \begin{vmatrix} 2 \\ - \\ - \\ 3 \end{vmatrix} $	$\begin{array}{c c} 1 \\ \hline 2 \\ \hline 1 \end{array}$	100 	$ \begin{array}{r} 100 \\ 2.500 \\ \hline 100 \end{array} $	
Gaz et électricité Industrie textile Alimentation Poterie, céramique Papeteries Construction	2 3 3 1 3	1 4 1 4 	$\begin{array}{c} 960 \\ 4.100 \\ 1.483 \\ 3.200 \\ 25 \\ 3.300 \end{array}$	$ \begin{array}{c c} 1.200 \\ 18.300 \\ 2.600 \\ 1.370 \\ \\ 6.685 \end{array} $	4 1 — 5	1 2	2.750 1.000 —	1.000 50 500 —	
Cuir et caoutchouc Divers	1 2 4	5 1 11	10.333 1.200 484	3.607 310 6.177	6	2	580 <u>-</u> 5.400	250 — 1.750	
Total	34	61	134.370 (3)	114,881	21	14	12,430	6,550	

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 9, du 5 mars 1927, p. 224.

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 3, du 22 janvier 1927, p. 65.

Il s'est constitué en février 1927 42 sociétés à responsabilité illimitée et 142 sociétés à responsabilité limitée (en février 1926: respectivement 20 et 139), à savoir:

	A responsabil. illimitée	A responsabil, limitée
Coopératives de crédit . Coopératives de consom-	17	9
mation		2
Sociétés diverses	25	131

LES EMISSIONS EN GRANDE-BRETAGNE PENDANT LE TRIMESTRE ECOULE.

The Economist, du 2 avril 1927, publie son relevé trimestriel des émissions de capital en Grande-Bretagne pour la période janvier-mars 1927. Les émissions ont porté sur 144,8 millions de livres sterling dont 69 millions de livres sterling pour l'emprunt consolidé 4 1/2 p. c.

Le tableau suivant permet de comparer les émissions au cours des premiers trimestres d'un certain nombre d'années (en millions de livres sterling):

	Premier tr	imestre	Année entière		
	Gouvernement britannique	Total	Gouvernement britannique	Total	
1912 1913 1914 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926	7.5 17.0 211.9 43.8 1.3 4.6 5.4 68.2	48.0 50.3 97.6 135.1 63.4 286.2 86.3 36.0 47.6 75.0 144.8	332.5 37.5 202.3 369.6 77.5 13.7 45.6 4.6	210.9 196.5 512.5 367.5 389.0 573.7 271.4 209.3 232.2 230.7	

Le tableau ci-dessous divise les émissions suivant la nature des emprunts (en millions de livres sterling):

	Total	Gouver- nement britan- nique	Gouver- nements étran- gers et colon.		Chemins de fer étrang.	Sociétés minières finan- cières et d'explo- ration	I .	Solde
Total année 1919	1.017,4 367,5 389,0 573,7 271,4 209,3	805,8 37,6 202,8 369,7 77,7 13,7	14,8 12,0 79,5 72,9 95,8 90,6	2,9 46,5 23,9 20,0 4,8 18,8	1,1 0,6 14,8 5,4 1,0	15,3 10,3 2,4 9,4 15,5 12,7	18,3 18,9 16,9 17,4 7,7 2,3	160,3 241,1 62,9 69,5 63,5 70,2
1925, 1° trimestre	47,6 64,4 48,4 71,8	4,6 2,2 31,1 7,7	0,8 13,0 5,0 11,9	5,9 12,4 0,4 6,6	0,9	4,6 5,1 1,2 7,1	1,5 2,2 1,4 11,0	$\begin{array}{ c c c }\hline 29.3 \\ 29.5 \\ 9.3 \\ 21.6 \\\hline\end{array}$
Total année 1925	232,2	45,6	30,7	25,3	3,8	18,0	19,1	89,7
1926, 1er trimestre	75,0 45,7 34,2 75,8	5,5 2,1 Dr.1,5 Dr.1,4	16,9 18,7 9,6 9,4	16,1 10,6 7,5 15,0	1,5 1,7 - 5,0	3,9 4,0 4.3 14,7	2,0 1,3 1,5 1,4	29.1 7,3 12.8 31.75
Total année 1926	======================================	$=\frac{1,7}{68,2}$	54,6 ===== 5,4	19,2 ===== 17,1	= 8.2 = = = = = 1,5	26,9 = = = = = = = = = = = = = = = = = = =	6.2	80,9

Au cours du premier trimestre, aucun gouvernement | étranger n'a émis d'emprunt à Londres. Le consortium de crédit italien seul a lancé une émission ayant la garantie de son gouvernement. Parmi les Dominions sions par catégories détaillées:

et Colonies on ne constate que les emprunts de Nigérie et de l'Australie du Sud.

Le tableau ci-dessous donne une analyse des émis-

	Total pour le premier trimestre des années							
	1924	1925	1926	1927				
	£	£	£	£				
Emprunts du gouvernement britannique Emprunts des gouvernements coloniaux Emprunts des gouvernements étrangers Municipalités et comtés britanniques Municipalités étrangères Municipalités étrangères Chemins de fer britanniques Chemins de fer coloniaux Chemins de fer coloniaux Chemins de fer étrangers Mines d'Australasie Mines sud-africaines Autres mines Explorations, trusts financiers et de placem Brasseries et distilleries Marchands, importateurs, etc. Magasins et commerce Opérations financières Caoutchouc Pétrole Fer, charbon, acier et mécanique Eclairage et force électrique, télégraphe Tramways et omnibus Traction et construction automobile Eau et gaz Hôtels, théâtres et lieux de récréation Exploitation de brevets Docks, ports et navigation	1.300.000 4.900.000 14.240.000 780.000 321,300 2,412,500 ———————————————————————————————————	4.600.000 822.000	5.455.100 8.134.000 8.800.500 15.707.500 388.000	68.253.800 5.380.600 ———————————————————————————————————				
Banques et assurances	5,553,200	870.100 6,645,200	839.600 9,388,100	6,349,000 7,466,100				
Total	36,012,800	47,605,800	75,028,400	144,888,400				

Quant à la répartition géographique des capitaux, elle s'établit comme suit:

·		Premier trimestre des années								
	1913	1923	1924	1925	1926	1927				
Royaume-Uni:	£	£	£	£	£	£				
Gouvernement Autres emprunts	7.542.000	43.775.200 10.821.500	D.1.300.000 9.459.900	4.6000.00 $32.815.000$	5.455.100 39.708.300	68.253.800 47.651.200				
	7.542.000 ======	54.596.700 =======	8.159.900	37.415.000 = = = = =	45.163.400 ======	115.905.000				
Possessions britanniques:										
Gouvernement Autres emprunts	$7.626.600 \\ 14.327.500$	12.567.300 7.711.500	4.900.000 5.5 62.7 00	822.000 6.530.300	8.134.000 6.541.000	5.380.600 15.135.900				
	21.954.100 =======	20.278.800 ======	10.462.700	7.352.300 ======	14.675.400	20.516.500				
Pays étrangers :										
Gouvernement Autres emprunts	$3.523.600 \\ 17.325.000$	5.594.000 5.782.000	14.240.000 3.150.200	2.838.500	8.800.500 6.389.100	8.466.900				
	20.848.600	11,376,000	17.390.200	2.838.500	15.189.600	8.466.900				
Total général	$\begin{bmatrix} -2 & -2 & -2 & -2 \\ 50.341.700 \end{bmatrix}$	86.251.500	36.012.800	47.605.800	75.028.400	144.888.400				

Enfin, à titre de comparaison, voici les chiffres dressés: pour les Etats-Unis, par Dillon, Read et Cie, de New-York (en milliers de dollars):

Nouvelles émissions aux Etats-Unis 1er trimestre 1927)	1924	1925	1926	1927
Sociétés anonymes Gouvernements étrangers Emprunt agricole Emprunts municipaux Emprunts canadiens Emprunts des possessions américaines	\$ 759.794 88.490, 75.900 278.923 20.613 3.500	\$ 1.145.930 70.500 57.825 310.103 4.808 3.000	\$ 1.179,496 41.199 21.250 251.306 17.000	\$ 1.501.781 188.692 33.850 303.724 21.117 1.385
Total	1.227.220	1.592.166	1.510.251	2.050.549

CREDITS

POUR L'EXPORTATION AUTRICHIENNE VERS LA RUSSIE.

On mande de Vienne que le crédit de « financement » des affaires avec la Russie prévoit un crédit aux exportateurs autrichiens à concurrence de 50 p. c. de leurs factures, à un taux de 2 p. c. au-dessous du taux bancaire, et pour un délai de dix ans. Le montant maximum de ces crédits est fixé provisoirement à 100 millions de schillings.

La décision du Gouvernement autrichien a été déter-

minée par l'exemple de l'Allemagne, qui a accordé aux Soviets, en 1926, pour 190 millions de marks de crédits pour les différentes industries qui se serviront en grande partie de matériel allemand.

L'EMISSION DE L'EMPRUNT AGRICOLE DES ETATS-UNIS.

Le 4 avril a été offerte au public américain une nouvelle tranche de 100.000.000 de dollars de Federal Lands Bonds de dix à trente ans, 4 1/2 p. c. Le prix d'émission est fixé à 101 1/4 p. c.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES GÉNERALES

CHRONIQUE DE LA CONCENTRATION.

Les accords industriels.

Les négociations qui se poursuivent depuis trois jours à Bruxelles entre les représentants des industries de France, d'Allemagne, de Luxembourg, de Belgique, de Tchécoslovaquie et de Pologne ont abouti, samedi soir, à une entente pour le contingentement de la production du fil-machine. Il faut encore obtenir l'accord définitif d'une seule usine belge pour que l'entente puisse jouer. Il reste à préciser, au cours des conversations qui se poursuivront la semaine prochaine, différentes modalités d'application du nouvel accord.

D'autres négociations se sont poursuivies simultanément, à Bruxelles, entre les représentants du cartel de l'acier, les représentants du cartel du rail et les représentants du nouveau cartel du fil-machine, pour compléter ces cartels par une sorte de cartel portant sur les prix de vente des produits. L'idée est que les Etats d'Europe, représentés dans les cartels, doivent éviter de se faire entre eux une concurrence désastreuse sur les marchés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Dès lors, il est avantageux pour les pays intéressés de concluie

un accord fixant les prix de vente minima dans les pays hors d'Europe. L'intérêt de l'Europe est de vendre sa production aussi avantageusement que possible. Sur cette question l'accord de principe est également réalisé et il est permis de prévoir que les mises au point nécessaires pour réaliser pratiquement cet accord seront effectuées très prochainement.

Enfin, la création de comptoirs internationaux de vente a été utilement discutée par les représentants de ces groupements.

Fusion dans l'industrie belge des automobiles.

Les pourparlers ouverts récemment entre la Société Minerva, d'Anvers, et la Société Anversoise pour la Fabrication de Voitures Automobiles, en vue d'une fusion, ont abouti. L'accord doit encore être soumis à l'approbation des assemblées générales. Le capital de la Société Minerva serait porté à 54,8 millions, soit une augmentation de 16 millions. Celle-ci sera réalisée par l'émission de 50.000 parts sans valeur nominale, dont 3.200 seront remises à la Société Anversoise.

Fusion de grands magasins londoniens.

On sait l'importance que présentent dans la vie citadine contemporaine les grands magasins et les magasins à succursales multiples. Cédant à la tendance qui domine actuellement le monde économique, deux des plus grands magasins de Londres viennent de fusionner. Whiteley est un « grand magasin » au capital de 900.000 livres sterling. Selfridge et Cie est à la fois un « grand magasin » et un « magasin à succursales multiples » au capital de 3.139.000 livres sterling.

Il convient de signaler que Selfridge gère ses succursales multiples par l'intermédiaire d'une société filiale « Selfridge's Provincial Stores Ltd » au capital de 3.300.000 livres sterling. La nouvelle fusion réunira sous une même direction 8.000 employés.

Un jugement intéressant contre les cartels en Allemagne.

Un jugement tendant à réprimer les abus de puissance de la part des industries organisées et à empêcher le développement de l'organisation dans le sens de la subordination du commerce vient d'être rendu récemment en Allemagne en vertu de l'ordonnance sur les cartels.

L'Union des Aciéries (Stahlwerksverband), à Dusseldorf, organisme appartenant au cartel de l'acier brut (Rohstahlgemeinschaft) a créé une organisation de vente pour l'ensemble des produits sidérurgiques et des tôles qu'elle soumet à un contrôle étroit et à une stricte réglementation des prix. Pour assurer son action, l'Union des Aciéries est divisée en syndicats de vente qui, eux-mêmes, ont créé des associations régionales de marchands de gros.

Font partie de ces associations les syndicats de commerçants de produits spéciaux dont les membres, à leur entrée dans les syndicats régionaux, acceptent les maisons affiliées qui leur sont désignées par l'Union des Aciéries.

Entre l'Union des Aciéries et les Syndicats de marchands en gros sont en vigueur des conventions réciproques d'exclusivité, en vertu desquelles les adhérents sont tenus, par exemple, à ne vendre que des tôles de l'Union des Aciéries et aux prix et conditions fixés par un accord avec l'Union des Aciéries. Le client libre ne reçoit de marchandises qu'après s'être engagé par écrit à se fournir chez les commerçants syndiqués et à accepter les prix de cession fixés par le syndicat. Contre un tel engagement il est inscrit, moyennant une contribution annuelle, sur la liste des maisons adhérentes. Les infractions aux engagements sont punies d'amendes. Le commerçant doit se soumettre à l'inspection de ses livres, de sa comptabilité, et, le cas échéant, à une décision arbitrale.

Si le commerçant se refuse à souscrire ces engagements, il est considéré comme non-adhérent et ne recevra pas de marchandises.

C'est contre ce régime, à la vérité très rigoureux, tagne, Tchée que s'est insurgée une petite firme de Meerau qui a Scandinavie.

refusé de signer l'engagement exigé d'elle par 46 Syndicat du commerce sidérurgique en gros pour l'Allemagne du Nord, de l'Ouest et du Centre, à Leipzig Ce refus ayant entraîné la cessation des livraisons. la maison dissidente a saisi le ministère de l'Economie nationale.

Le département estima qu'il y avait boycottage et en saisit le tribunal en vertu du paragraphe 9 de l'Ordonnance sur les cartels. La jurisprudence admettait déjà qu'il y avait boycottage si le cartel refusait une maison qui s'offrait à adhérer. Le jugement rendu récemment décida que le refus de livrer à une maison non-adhérente est aussi une forme de boycottage prévue par le paragraphe 9 de l'Ordonnance. La portée. de cette décision est considérable puisqu'elle vise à réprimer la tendance des organisations à monopoliser le marché en refusant d'entrer en relation commerciale avec les maisons restées en dehors de l'organisation commerciale. On peut même en induire par voie de conséquence que les contrats d'exclusivité, sur les quels repose l'organisation commerciale de l'Union des Aciéries, sont frappés de caducité par la décision du tribunal.

Ce jugement marque un moment intéressant dans le développement de la législation des cartels en Allègiagne.

Fusion dans l'industrie allemande des constructions en fer.

Une fusion est projetée entre les firmes Harkorp, Flender und Hein, Lehmann und Co, qui sont les maisons les plus importantes de l'industrie allemande des ponts et des constructions en fer.

Quelques cartels internationaux.

The Index publie, d'après le ministère du Commerce des Etats-Unis, la liste suivante d'accords industriels dans lesquels l'Allemagne joue un rôle important:

Entente européenne de l'acier. — France, Belgique, Luxembourg, Sarre, Tchécoslovaquie, Hongrie, Autriche, Allemagne.

Fonte.— France, Allemagne, Luxembourg, Belgique.

Association des fabricants européens de rails (Erma). — Grande-Bretagne, France, Belgique, Luxembourg, Allemagne.

Lampes à incandescence. — Allemagne, Pays-Bas, France, Scandinavie, Grande-Bretagne, Italie et Japon.

Tuyaux de fer. — Allemagne, Tchécoslovaquie, France, Belgique, Pologne.

Fil de fer. - Allemagne, Belgique.

Union européenne des vis à bois. — Tous les producteurs européens.

Fabriques d'émail. — Allemagne, Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Pologne.

Fabricants de bouteilles. — Allemagne, Grande-Bretagne, Tchécoslovaquie, Autriche, Pays-Bas, Hongrie, Scandinavie

Expéditeurs. — Allemagne, Autriche, Scandinavie, Finlande, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Italie, Yougo-slavie.

Tuyaux. — Allemagne, France, Belgique, Luxembourg, Grande-Bretagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne.

Cuivre. — Tous les producteurs sauf le Japon.

Benzine.— Allemagne, Angleterre, France, Belgique. Colle. — Allemagne, Grande-Bretagne, France, Bel-

Colle. — Allemagne, Grande-Bretagne, France, Belgique, Pays-Bas, Suisse, Italie, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie.

L'ELECTRIFICATION

DE L'INDUSTRIE ALLEMANDE.

C'est vers l'année 1907 que l'industrie allemande a pris son extension si importante. C'est de cette année également que date son électrification, qui a suivi de près celle de l'industrie aux Etats-Unis.

Les Allemands ont à la fois électrifié leurs usines et adopté les méthodes de production en série permettant de réduire le prix de revient unitaire.

Le recensement allemand de 1925 qui vient d'être publié montre bien quels résultats ont été atteints depuis 1907.

Classification		:	Nomb chevaux	Augmen- tation par	
			1907	1925	rapport à 1907
Industries métallurgiq Mécanique	ues ues, optique et fine mécai	nique	1.349.576 1.475.360 513.165 285.378 104.188 912.991 546.605	3.832.678 4.126.596 1.435.274 948.413 451.710 1.279.068 977.215	110 % 179 179 232 335 40
	on des entreprises de gaz		7.746.076	17.656.656	128 %

Force motrice dans l'industrie allemande.

Pour l'ensemble de l'industrie, la force a plus que doublé; dans les constructions électriques, quadruplé; en chimie, triplé; en mécanique et en métallurgie, elle a également plus que triplé. Les industries textiles et minières et la papeterie étaient déjà plus développées en 1907 et n'ont pas subi dans une même mesure l'influence de l'électrification.

L'usage de moteurs électriques qui, mieux que tout autre indice, témoigne de la modernisation de l'outillage, donne des indications encore plus marquantes.

CLASSIFICATION	Nombre de	e moteurs	Augmen-
	électriques in	stallés (H.P.)	tation par
	1907	1925	rapport à 1907
Industries extractives Industries métallurgiques Mécanique Chimie Constructions électriques, optique et fine mécanique Textiles Papier Ensemble (à l'exclusion des entreprises de gaz, eau, électricité)	244.903	2.049.319	737
	328,345	3.231.906	958
	173.087	1.271.169	634
	72.651	684.051	842
	50.411	438.490	770
	96.305	706.257	633
	120.279	610.885	410

CLASSIFICATION		egré ition (H. P.)	Augmen- tation par rapport à
	1907	1925	1907
Industries extractives Industries métallurgiques Mécanique Chimie Constructions électriques, optique et fine mécanique Textiles Papier	18 22 34 25 48 11 22	53 78 88 61 98 55 62	190 227 165 144 104 400 182
Ensemble (à l'exclusion des entreprises de gaz, eau, électricité)	19	66	247

En dix-huit ans, la capacité des moteurs électriques est devenue sept fois plus forte, c'est-à-dire qu'au bout de chaque période de six ans, l'industrie a en moyenne installé de nouveaux moteurs électriques dont la force équivalait au total en usage six ans auparavant. Il serait difficile d'électrifier davantage les industries mécaniques et métallurgiques, ainsi que celles de la construction électrique. Les usines textiles, qui sont les dernières à suivre le mouvement, sont cependant aussi électrifiées que les usines américaines et bien plus que les entreprises anglaises qui, en 1924, n'étaient électrifiées qu'à concurrence de 20 p. c.

La prospérité de l'industrie électrique allemande peut être attribuée à cet essor remarquable. Y compris les transports et le commerce, la force motrice de l'Allemagne s'élevait en 1925 à 19.308.512 HP., y compris 12.892.781 HP. électriques. Les autres agents de force, au contraire, sont en décroissance.

En 1907, l'industrie électrique comptait un personnel de 9.776.480 ouvriers (y compris 66.585 personnes pour les services du gaz, de l'eau et de l'électricité). En 1925, on en comptait 12.340.554.

L'ELECTRIFICATION

DU GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG.

Des deux soumissions en présence, celle des Centrales Electriques des Flandres et celle de la firme anglaise Armstrong, Whitworth et Cie, la première a obtenu, sous certaines réserves, l'approbation du Gouvernement luxembourgeois.

Le Conseil d'Etat a rejeté le projet Armstrong pour diverses raisons: tarification calculée sur la base de l'or, garantie de l'Etat pour une annuité de plus de 22 millions de francs, reprise à forfait des frais, qui exclue le contrôle des bénéfices, etc.

Le Gouvernement a manifesté sa préférence à l'égard d'une collaboration des Centrales Electriques des Flandres avec la grosse industrie luxembourgeoise (Arbed, Terres-Rouges, Hadir) et les usines belges de Ougrée-Marihaye.

Un accord de livraison, portant sur 8.000 kilowatts, serait conclu pour dix ans avec le consortium des usines luxembourgeoises. Le prix par kilowatt s'élèverait à 28 centimes (contre 37,17 jusqu'à présent). La société belge s'engagerait à établir, dans le délai de trois ans, un réseau distribuant le courant dans tout le pays. Les fonds nécessaires seront fournis comme suit: 25 millions de francs par l'Etat grand-ducal, 45 millions par la société belge et 30 à 35 millions à l'aide d'obligations émises en Belgique.

Afin que les usines électriques locales existantes ne soient pas séparées de la livraison de courant, toute distribution dans une commune devra être déclarée officiellement.

Le prix au compteur s'élèverait pour l'éclairage à fr. 0,50 plus la valeur de 8 kilogrammes de charbon, pour la force motrice, à fr. 0,25 plus la valeur de 4 kilo-

grammes de charbon, et serait donc variable. Il convient de mentionner ici que le prix du courant produit par les barrages projetés dans la vallée de l'Our a été calculé à 4 à 4,5 pfennig au point de départ à l'usine.

Pour l'exploitation du réseau, on projette la création d'une société mixte luxembourgeoise, à laquelle les Centrales Electriques apporteront leur concession. Le Gouvernement s'y réservera 51 p. c., et désignera trois des sept membres du Conseil d'administration. La part de bénéfice revenant à l'Etat, après le quatrième exercice, est évaluée à plus d'un million.

On a renoncé, pour des raisons financières, à l'exploitation du réseau par l'Etat et les communes: l'Etat devrait apporter 44 millions et les communes 49 millions, non compris le capital d'exploitation; les prix s'élèveraient dans ce cas à fr. 4,10 pour l'éclairage et fr. 2,05 pour l'énergie, ce qui est exagéré.

Le nouveau projet sera bientôt déposé à la Chambre; il ne portera aucun préjudice à la construction, par des firmes allemandes, de barrages dans la vallée de l'Our.

L'INDUSTRIE TEXTILE BELGE VUE PAR LES ANGLAIS (1).

Selon le Times Trade and Engineering Supplement, du 2 avril 1927, l'exportation belge des textiles se développe fortement, mais le marché intérieur reste moins satisfaisant, l'acheteur belge commençant à s'inquiéter des prix. Les prix de revient se relèvent: depuis le 16 mars, les fabricants de toile et de cotonnades ont dû accorder à leur personnel une nouvelle indemnité de vie chère qui représente une augmentation de 95 p. c. sur les taux de base fixés en 1923. Cependant, on peut nourrir l'espoir que le coût de la vie a atteint son point culminant: l'index de mars n'a plus dépassé que d'un point celui de février.

Le lin indigène augmente de prix chaque jour, la demande, tant de l'intérieur que de l'étranger, étant excessivement active. Les commandes de filés de lin affluent, mais la situation est un peu moins favorable en cotons, bien que les prix des filés restent favorables. Certaines sections de l'industrie dentellière traversent une période favorable, malgré l'abstention de la France qui généralement est une grosse acheteuse de dentelle pour lingerie. La dentelle d'ameublement se vend bien aux Etats-Unis et en Tchécoslovaquie. L'Australie et l'Amérique se remettent à faire des achats de dentelle ordinaire qu'elles passaient auparavant à la Chine.

L'attention des Anglais est fortement attirée par les efforts du Gouvernement belge en faveur de l'exportation. A propos de l'exposition de cotonnades de traite organisée par le ministère des Colonies, le *Times Trade*

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 11, du 19 mars 1927, p. 282.

écrit: « Cette, exposition est une conséquence de la politique inaugurée il y a un an en faveur du commerce belge, d'exportation et des industriels belges luttant

Januari Bergerak

e hal volu sile (j. 1996)

sur les marchés internationaux. Le Gouvernement a donné toute son attention à la question et ne néglige aucune occasion d'arriver à des résultats tangibles.

PRODUCTION BELGE DE ZINC EN 1926.

COMPAGNIES THE RESIDENCE OF THE STATE OF TH	Stège	Nombre de fours	Nombre de cornues	Production annuelle de fonte de minerai (tonnes)	Production annuelle (tonnes)	Marque
Société métallurgique de Boom Société anonyme G. Dumont et Frères Société Minière et métallurgique de Penarroya Société anonyme Etablissements L. de Lamine Société anonyme La Nouvelle Montagne Société anonyme Métallurgique de Corphalie Compagnie des métaux Overpelt-Lommel Id. Société anonyme des Fonderies et Laminoirs de Biache Saint Vaast Société métallurgique de Prayon Société métallurgique de Prayon Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vicille-Montagne	Boom Sclaigneaux Bleyberg Ampsin Engis Corphalie Overpelt Lommel Ougrée Prayon Rothem Angleur Flône Valentin-Coog	11 18 17 —(1) 16 8 24 40 90	4.528 2.256 2.350 3.100 4.380 2.832 2.568 	43.600 18.000 22.000 44.000 60.000 40.000 38.000 	18.000 7.200 10.000 19.000 24.000 18.000 17.000 22.400 18.300 27.000 20.000	Boom G. Dumont et Frères F. S. G. B. L. Lamine Nouvelle-Montagne Corphalie, AB. O. V. Lommel O. M. Ougrée Prayon Rothem V. M. V. M. V. M.

⁽¹⁾ Information non obtenue.

LE FERRY-BOAT ZEEBRUGGE-HARWICH ET LE COMMERCE DES FRUITS ITALIENS (1).

En 1926, l'exportation de mandarines et d'oranges d'Italie vers la Grande-Bretagne a atteint 8.000 tonnes, contre 2.000 en 1925. Auparavant, les fruits italiens allaient surtout en Europe centrale, mais le service des férry-boats permet maintenant d'envoyer facilement les primeurs italiennes à Londres, sans transbordement. On envisage la mise en service à bref délai de voitures spécialement construites dans le but de répondre aux nécessités de ce transport.

EXTRACTION

DE LA CELLULOSE DE LA PAILLE DE BLE.

Un groupe de capitalistes américains, notamment un représentant de l'American Exchange Irving Trust Company et M. Termeulen ont acquis, selon le Times, les brevets américains du docteur Bela Dormer, chef des laboratoires des chemins de fer hongrois, relatifs à l'extraction de la cellulose de la paille de blé.

Des expériences auraient démontré à suffisance que l'on peut extraire, sur une base commerciale, de la paille de blé, de la pulpe d'excellente qualité à un prix de revient moins élevé que du bois ou du coton.

On n'ignore pas qu'aux Etats-Unis, par suite des méthodes extensives de culture des céréales et des procédés de fumure, la paille inutilisée est brûlée en grande quantité. Si les expériences se confirment, le sous-produit de l'agriculture pourra désormais être converti en cellulose à 99 p. c., de quoi l'on pourra faire de la soie artificielle, du papior, des films cinématographiques, des explosifs, etc.

Le département du commerce donnerait toute son attention au nouveau procédé qui atténuerait la crisc agricole.

LE MONOPOLE FRANÇAIS DES ALLUMETTES (1).

Le Gouvernement français a décidé d'accepter l'offre que lui faisait un groupe financier d'acheter le monopole des allumettes et un projet de loi, à cet effet, sera déposé rapidement sur le bureau de la Chambre. L'accord proposé consiste en une association entre l'Etat et la nouvelle société qui prendra le nom de « Société Générale des Allumettes ». La compagnie assumera l'exploitation commerciale du monopole, mais l'Etat demeurera propriétaire des installations et le ministre des Finances continuera à fixer le prix de vente.

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 9, du 5 mars 1927, p. 227.

⁽¹⁾ Cfr. Bulletin nº 4, du 29 janvier 1927, p. 100.

La société garantit à l'Etat les profits actuels et les bénéfices supplémentaires seront partagés par moitié. La société sera française et les actions ne pourront être détenues par des étrangers. Le personnel gardera son statut actuel et ses privilèges. La compagnie se dispose à faire de l'exploitation sur une grande échelle si l'accord est approuvé par les Chambres.

LE MONOPOLE DES ALCOOLS EN TURQUIE.

Le Financial Times annonce que le groupe polonais qui, il y a un an, avait obtenu le monopole de la fabrication et de la vente de l'alcool se trouvant dans l'impossibilité de faire face à ses engagements vis-à-vis du Gouvernement, ce dernier a décidé de lui retirer sa concession et de faire saisie sur son actif.

MONOPOLE DU TABAC DE L'ETAT LIBRE DE DANTZIG.

Un accord vient d'être conclu entre les représentants de la ville libre de Dantzig et ceux de Pologne. Les banques de Dantzig et celles de Pologne participeront à la constitution du capital de la Compagnie du Monopole à concurrence de 73 p. c., l'expression banques de Dantzig comprenant toutes les banques de Dantzig, sauf celles qui sont des agences d'établissements étrangers. Pour internationaliser la Compagnie du Monopole, les banques de Dantzig et de Pologne pourront remettre leurs participations à d'autres firmes étrangères pour autant que celle de Dantzig ne tombe pas au-dessous de 51 p. c.

CONCESSION ALLEMANDE EN TURQUIE.

Le « Stettiner Chamottefabrik A.-G. vorm. Didier » et l'« Elektrizitäts Lieferungsgesellschaft », à Berlin, ont obtenu, en commun, une concession d'une durée de soixante ans pour l'installation et l'exploitation d'une usine à gaz et d'une centrale électrique à Angora, nouvelle capitale de la Turquie.

Les travaux de construction seront entrepris incessament.

COMMANDES DE L'ETRANGER A L'ALLEMAGNE

D'après une information du Financial Times, l'Allemagne a été chargée de livrer aux ateliers « Ilva Eisenwerke », de Porto Ferrajo (Italie), 400.000 tonnes de charbon pour cokeries.

Plusieurs firmes anglaises qui avaient également soumissionné à ce marché furent écartées par les prix de leurs concurrents allemands qui étaient de 22 sh. 6 d. par tonne cif, soit de 3 à 4 d. inférieurs au cours officiel du charbon de Durham.

L'Administration des chemins de fer de l'Afrique du Sud a retenu les offres de cinq firmes du continent et d'un trust américain pour la livraison de pièces détachées pour locomotives. Il s'agit des entreprises Vulkan-Werke, à Stettin, Friedrich Krupp A.-G., Henschel & Sohn, Bochumer Verein, Skoda-Werke et de la firme américaine Union Steel Casting Co.

Les offres anglaises étant de 20 p. c. plus élevées que celles des entreprises allemandes n'ont pas été retenues.

LES RESULTATS D'EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER BELGES EN FEVRIER 1927.

Les recettes de février 1927, dont le détail a été publié la semaine dernière, se sont élevées à 205,8 millions. Le montant des dépenses vient d'être établi; il atteint 198 millions. Il en résulte un produit net de 7,8 millions avec un coefficient d'exploitation de 96,2 p. c.

En février 1926, le produit net avait été de 8,6 millions avec un coefficient d'exploitation de 93,6 p. c.

Au total, le produit net du premier semestre d'exploitation de la Société Nationale des Chemins de fer Belges s'est élevé à 290 millions, contre 61 millions pour les six mois correspondants de 1925-1926. Le coefficient d'exploitation a été, pour la période envisagée, de 78,4 p. c., en 1926-1927, contre 92,6 p. c., en 1925-1926.

La comparaison reste donc très favorable.

Il ne faut pas perdre de vue que, depuis le 1er janvier 1927, il est prélevé mensuellement sur les recettes une somme d'environ 25 millions qui sert à alimenter un fonds général de renouvellement. Pour le mois de février, ce prélèvement s'est élevé à 24.400.000 francs, montant compris dans les 198 millions de dépenses indiquées ci-dessus.

DECLARATIONS DE FAILLITE ET HOMOLOGA-TIONS DE CONCORDAT PREVENTIF A LA FAILLITE, PUBLIEES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».

	Nombre de					
Date de publication	faillites	concordats homologués				
8 avril 1927	12	3				
Depuis le 1 ^{er} janvier 1927 au 8 avril 1927	1 17	41				

Marché des changes.

Il suffit de mettre en regard le cours actuel du dollar que nous trouvons à 7,19125, c'est-à-dire en dessous du pair monétaire, et celui pratiqué en cette devise il y a quinze jours à peine (7,19575), pour se rendre compte de la tendance du marché.

Ce recul du change sur New-York s'est effectué graduellement sous la poussée d'offres qui n'ont pas atteint des montants importants, mais qui se sont renouvelées régulièrement à chaque séance.

On remarquera que le sterling, qui s'inscrit aujourd'hui à 34,92 contre 34,94, s'est alourdi davantage; mais sa cote à New-York a fléchi de 4,8570 à 4,8560. Les autres devises-or sont restées à peu près stables vis-à-vis du dollar; elles enregistrent naturellement sur notre place un recul parallèle à celui du change américain. Des trois devises scandinaves, l'Oslo seul accuse un changement notable, et ce, dans le sens de la baisse; son cours a rétrogradé d'une semaine à l'autre de 186,50 à 185,375.

A Londres, la pesetas, toujours lourde, après avoir été entraînée au delà de 27,75, est revenue à 27,55. La lire, dont le cours de 100,75 avait déjà fait sensation il y a huit jours, vient de réaliser un nouveau gain aussi inattendu qu'important. Elle s'est avancée durant ces dernières vingt-quatre heures, à 96,75.

A Paris, le sterling est resté immuablement fixé entre 124 et 124,05; le change sur Paris n'a, par conséquent, subi aucun changement.

Le cours de cette même devise à terme s'est maintenu sans peine à un niveau voisin de celui du comptant. Le sterling à trois mois contre belga est toujours légèrement déprécié par rapport au comptant.

Le taux de l'escompte privé reste autour de 4 1/4. L' « on call », qui avait été payé, la semaine passée, près de 5 p. c., est revenu ces jours-ci entre 3 1/4 et Le 14 avril 1927. 3 1/2 p. c.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

La semaine boursière du 4 au 8 avril n'a pas manqué d'animation et les mouvements, ici dans le sens de la hausse, là — et c'est plus souvent le cas — dans le sens de la baisse, y ont généralement été de quelque ampleur.

Le fait capital qui avait marqué la semaine précédente, avait été la brusque envolée des valeurs métal lurgiques; les mêmes dispositions s'affirmèrent par continuation, et avec une vigueur encore accrue, perdant les premiers jours de la semaine sous revue; puis, brutalement, les choses changèrent de face, et sous la poussée des prises des bénéfices que devaient immanquablement provoquer les marges sensationnelles enregistrées, sous l'effet aussi, par répercussion, de l'annonce de l'augmentation des taux de report, peutêtre enfin, également, sous l'influence de l'approche des fêtes pascales, les cours furent ramenés à des niveaux voisins du point de départ.

C'est ainsi que l'on retrouve, entre autres, après

contre 1430 fin de la semaine dernière, Baume et Marpent à 3550 contre 3875, Châtelineau à 2625 contre 2825, Espérance-Longdoz à 3860 contre 4000, Providence à 5800 contre 6000, privilégiée Sambre-et-Moselle à 4200 contre 4300, tandis que conservant une partie de l'avance acquise, Haine-Saint-Pierre termine à 1910 contre 1780, Lempereur et Bernard à 1600 contre 1395, Société Liégeoise de Construction de Machines, à 1055 contre 705 et Tubes de la Meuse à 4450 contre 4325.

Aux charbonnages, la clôture fait apparaître quelques plus-values. Il en est de même aux textiles et aux diverses où nous relevons Papeteries Anversoises à 1025 venant de 935, Papeteries De Ruyscher à 685 contre 597.50 et fondateur Saint-Sauveur à 4100 contre

Le groupe des coloniales est fortement impressionné par la baisse de la Katanga — sur le refus du Gouvernement d'autoriser la division des titres - dont les cours plongent en privilégiées de 88500 à 65000 et en ordinaires de 79250 à 62000.

Entraînées par ce renversement des choses, les valeurs de groupes aux tramways, aux trusts et aux électricité, abandonnent de grosses fractions sur leurs belles cotations, et nous retrouvons, pour n'en citer que quelques-unes, 1/5 ordinaire Centrale Industrie Electrique à 5300 venant de 6000, fondateur Sidro à 12700 venant de 13850, fondateur Fédération d'Entreprises de Transport d'Electricité à 2400 contre 2850, fondateur Railways et Electricité à 6250 contre 6775, 10º fondateur Sona à 66000 venant de 70000, ordinaire Las Palmas à 9100 contre 10950, ordinaire Electricité Sofia et Bulgarie à 12000 contre 13100.

Les chemins de fer ne sont guère mieux lotis: la fondateur Congo perd 3,425 francs à 26300 et la fondateur Réunis 1,000 francs à 12025. Dans ce groupe, l'action privilégiée Chemins de fer Belges fait pourtant preuve de fermeté et termine à 559.

Aux assurances, aux banques et aux entreprises immobilières, si l'on en excepte la fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient qui réactionne à 12500 contre 13925, la fermeté est la note dominante, et les écarts favorables y sont parfois appréciables; citons entre autres: Assurances Générales à 14975 contre 11000, capital Hypothécaire Belge-Américaine à 11550 contre 8625. dividende idem à 21100 contre 18850. La part de réserve Société Générale se confirme à 18975 et la Banque Nationale à 8000.

Et si, pour finir, nous considérons la cote de nos titres de rentes, nous y voyons cette fois un progrès en Intérieur qui clôture à 398 contre 391 (grosses coupures), en Dommages de guerre 1921, 1922 et 1923, et en Kilo-Moto dont le cours passe de 685 à 689. Le 3 p. c., 2º série, se répète à 57.

Terme.

Le marché à terme paraît avoir été ébranlé par la question de l'élévation du taux de reports, par l'approche de la liquidation du 15 et par le ralentissement subit des mouvements spéculatifs du comptant, et avoir connu des cours bien plus élevés, Angleur à 1360 c'est en baisse générale que s'est effectuée la clôture.

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

	Taux o	officiels (B. N.	de B.)	Taux « hor	s banque »	Taux « on call »		
DATES 1927	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché	
7 avril	6,— 6,— 6,— 6,— 6,— 6,—	6,50 6,50 6,50 6,50 6,50 6,50	7,50 7,50 7,50 7,50 7,50 7,50	4,25 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25 4,25	5,— 5,— 5,— 5,— 5,— 5,125 5,125	4.— 3,75 3,50 3,50 3,625 3,25	4,125 3,75 3,50 3,50 3,625 3,50	

Taux des reports | sur les valeurs au comptant 9 % sur les valeurs à terme 10 %

II. - Taux des dépôts en banque.

							<u> </u>	. , 4		
A	Comp ^{te}	Comp ^{te}	Compte à			Compte	de dépôt	à:		100 × 2
BANQUES	vue	quin- zaine	préavis de 15 jours	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale Banque de Bruxelles Caisse de Reports Soc. Nat. Cr. Industrie. Caisse d'Epargne	2,— 2,— 2,— 4 (1)	4,30 4,30 5,14 —	4,25	4,75 4,75 4,75 —	5,— 5,— 4,75 5,—	5,— 5,— 5,50	5,50 5,75 —	5,50 6,—	6,—	6,-

(1) 4 p. c. jusque 20.000 francs, 3 p. c. pour le surplus.

III. - Marché des changes à terme.

DATES		·	Report (R)	ou déport ((D) exprime	es en belgas		
1927	Pour	r 1 £	Pour 10	00 fr. fr.	Pou	r 1, \$	Pour 1	00 florins
	pour 3 mois	pour 1 mois	pour 3 mois	pour 1 mois	pour 3 mois	pour 1 mois	pour 3 mois	pour 1 mois
7 avril	D 0 .008 D 0 .002 pair pair D 0 .002 D 0 .004	D0,005 D0,001 pair pair D0,002 D0,002	D 0.0125 D 0.005 D 0.012 D 0.012 D 0.012 D 0.0225 D 0.0175	D 0,0025 pair D 0,005 D 0,0025 D 0,0075 D 0,0075	R 0,0025 R 0,0025 R 0,002 R 0,0025 R 0,0025 R 0,0025	R 0,0015 R 0,0015 R 0,001 R 0,0015 R 0,0015 R 0,0015	R 0,25 R 0,25 R 0,20 R 0,25 R 0,25 R 0,25	R 0,15 R 0,15 R 0,10 R 0,15 R 0,15 R 0,15

1V. — Rendement, d'après les cours de la Bourse, de quelques fonds nationaux consolidés.

DATES		3 %, 2º séric ot 2 %)	1919	on nationale), 5 % l'impôt)	Consolidé 1921, 6 % (impôt 2 %)		
1927	Cours (1)	Taux effectif correspondant	Cours (1)	Taux effectif correspondant	Cours (1)	Taux effectif correspondant	
6 avril	57, — 57, —	5,16 % 5,16 %	77,— 77,— 77,—	6,49 % 6,19 % 6,49 %	89,50 89,50 89,50 — 89,50	6,57 % 6,57 % 6,57 % 6,57 %	

(1) Intérêts non compris dans le cours.

MOUVEMENT DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	Nombre	Nom de pièces co		Capitaux compensés en millions de francs		
	de chambres	par année	par mois	par année	par mois	
908 (6 mois)913	1 4	83.715 876.524	13.952 73.043	981 8.747	163 729	
919 920 921 922 923 924 925	3 6 6 7 20 23 28 30	$\begin{array}{c} 364.809 \\ 1.229.136 \\ 1.746.581 \\ 2.244.211 \\ 3.125.877 \\ 3.524.113 \\ 3.875.611 \\ 4.092.850 \end{array}$	30.400 102.428 145.548 187.017 260.490 293.676 322.967 341.071	10.551 56.785 105.151 129.010 191.647 229.533 251.385 344.116	879 4.732 8.762 10.751 15.971 19.128 20.949 28.676	
Avril 1926 Mai " Juin " Juillet " Août " Septembre " Octobre " Novembre " Décembre " Janvier 1927 Février " Mars "	28 28 28 28 28 29 29 29 30 30 30 30 31		353.451 360.298 362.042 389.048 335.495 312.538 323.039 308.370 332.122 321.543 310.965 340.282		29.368 31.362 29.579 37.193 32.332 28.618 30.130 24.550 27.411 28.663 28.661 34.933	

Rendement de quelques fonds d'Etat belges et congolais.

EMPRUNTS	Particularités concernant l'amortissement	Impêt	Cours au 31-12-26	Taux effectif correspon- dant (1)	Cours au 12-4-27	Taux effectif correspon- dant (1)
Rente belge, 3 p. c., 2° série . Restaurat. nation. 1919, 5 p. c. Consolidé 1921, 6 p. c. Congo, 1996, 4 p. c. Congo, 1896, 4 p. c.	à considérer comme perpétuité Id. Id. Id. Id. Id.	2 % N. 2 % 2 % N.	54,50 74,50 85,— 56,50 64,50	5,39 6,71 6,92 6,94 6,20	57,— 77, 89,50 57,50 64,—	5,16 6,49 6,57 6,82 6,25
Intérieur à primes 1920, 5 p. c.	Remboursement par tirages au sort en 75 ans, dont il reste 68 ans à courir — titres de 500 fr. rembours. per 750 fr.	Ν.	396,	7, -6, 46(2)	393,—	7,06
Domm. de guerre, 1922, 5 p. c.	Rembours. en 90 ans, dont 85 restant à courir — annuité constante — titres de 250 fr. remb. par 300 fr. ou avec			0,46(2)	. :	6,51(2)
	lots.	N.	197,50	7,23 6,39(2)	195,25	7,31 6,47(2)
Congo 1909, 4 p. c.	Remboursem, au pair en 90 ans dont 72 restant à courir.	2 %	61,—	6,80	60,	6,91

⁽¹⁾ Les taux effectifs sont calculés en tenant compte de l'impôt cédulaire.

⁽²⁾ En faisant abstraction des primes ou lots, donc en supposant les titres remboursables au pair.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires (En milliers de francs)

; 8	1913	1926	· 49	927
ACTIF	30 décembre	8 avril	31 mars	7 avril
Encaisse:		·		
0r	249.026	273.863	3.164.085	3.464.579
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	30.223	2.079.566	2.072.292
Argent, billon et divers	57.351	91.516	_	
Portefeuille effets s/ la Belgique et s/ l'étranger	603.712	1.342.922	2.265.755	2.339,162
Avances sur fonds publics	57.901	636.612	253.504	168.394
Prêts s/ Bons des Provinces belges]	480,000		_
Avances à l'État pour le retrait des marks 🗼 🧓	· -	5.200,000	-	
Bons du Trésor belge (solde de l'avance à l'État)	4,			
amortissable suivant arrêté du 25-10-26		. —	2.000.000	2.000.000
				:
PASSIF	,,			
Billets en circulation	1.049.762	7.747.260	9.368.143	9.390.414
Comptes Courants particuliers	88.333	345.974	322.170	343.079
Compte Courant du Trésor	14,541	478	132.936	69.712
TOTAL des engagements à vue	1.152.636	8.093.708	9.823.249	-9.803.205
Quotité % de l'encaisse par rapport aux engagements à vue	41,36 % 5,— % 5,— %	4,89 % 7,50 % 8,50 %	53,38 % 6,— % 7,50 %	53,42 % 6,— % 7,50 %

Cours des changes à Bruxelles.

DATES 1927	LONDRES £ = 35 beigas	Paris 100 fr. = 138,77 b.	NEW-YORK cable \$ = 7,19193 b.	Аметеврам 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	Madrid 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 138, 77 b.	Sтоскногм 100 сг. = 192,736 b.	OSLÖ 100 cr. = 192,736 b.	Сореннаств	Prague 100 cr. = 145,7275 b.	Монтве́аг. \$ = 7,19193 b.	Вкили 100 М. = 171,321 b.	VIENNE 100 ach. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl = 138,77 b.	BUDAFEST 100 pengö=125,79 belgas
8-4 11-4 12-4	34,9325 34,925	28,15875 28,165 28,16625	7,19275 7,1929125	287,725 287,619 287,775 287,645 287,525	138,35 138,3675	127,45 126,10	34,375 34,775 34,55 34,90 35,375	192,60 192,50 192,725 192,70 192,50	136,50 185,90 185,725 185,35 185,375	191,825 191,65	21,325 21,325 21,325	7,186 7,188 7,187 7,187 7,18975 7,187	170,425 170,3875 170,45 170,4525 170,3875	101,30 101,20 101,275	80,60 80,69 80,45 80,55 80,60	125,45 125,45 125,50 125,55 125,50

Banque d'Angleterre

(En milliers de £)

	1913	1926	192	7
a ser e m	, 27. décembre	8 avril	. 31 mars	7 avril
ACTIF				,
Encaisse métallique (Issue Department et Banking Di) (Necessarie de l'Esperiment Department de l'Esperiment Department de l'Esperiment de l'	33.098	146.655	450.548	151:300
Placements du « Banking Depart. » (Effets, prêts s/ titres et fonds publics) dont valeurs garanties par l'État	47.129 11.199	113.345 45.140	116.392 32.668	108.748 30.982
PASSIF	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	68.205	83.724	77,766
Billets en circulation	29.361	141.892	137.952	137.859
du Trésor (Trésor, Caisse d'Epargne et Caisse d'amortissements)	9.421 42.091	43.476 406.979	32.981 32.981	21.036 103. 2 52
Quotité % de l'encaisse (or, argent et billets en réserve) par rapport au solde des Comptes Courants du « Banking Department »	in the second of	; ; ;		in vieuvo estro. Vistore trituo in
(Proportion of reserve to liabilities) Taux d'escompte officiel	43,1 % 5,- %	20,4 % 5,— %	24,7 % 5, - %	26,7 % 5,— %

1 Banque de France (En milliers de francs)

	4913	1926	199	
	² 6 décembre	7 8 avril	31 mars	7 avril
ACTIF				
Encaisse métallique	4.157.455	5.880.511	5.890.034	5.890.083
Or, argent et devises achetés (loi du 7 août 1926)		 	1.950.489	4.973.763
Disponibilités et avoir à l'étranger.		573.484	75.834	73,334
Portefeuille	4.526.383	3.345.023	3.400.869	2.242.307
Avances s/ titres, monnaies et lingots	772.403	<i>≨</i> : .2.537.921	1.853.512	1.894.887
Ayances à l'Etat	205.398	36.450.000	28.350.000	28.350.000
Bons du Trésor français escomptés pour	1 1	,		
avances de l'Etat à des Gouvernements			3	1 -
étrangers		5,301.000 ×	5.658.000	5.671.000
Comptes courants postaux		<u></u>	429.004	404,885
PASSIF				
Billets en circulation	5.713.551	52.851.087	52.385.096	53.350.830
Comptes Courants du Trésor et des Particuliers	978.684	2.825.983	3.836.778	3.922.288
and the property of the control of the state of the control of the			100	
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport			10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
aux engagements à vue	62,12 %	10,56 %	40,48 %	10,28 %
Taux d'escompte officiel	4, %	6,- %	5,50 %	5,50 %
			,	,

Reichsbank

(En milliers de Reichsmarks)

Simple of the second se	1913	1926	19	<u> </u>
	31 décembre	′ 31 mar s	23 mars	3f mars
ACTIF				
Encaisse métallique	1.446.803	, 1.581. 24 9	4.997,255	1.983,437
Devises étrangères admises dans la couverture des billets		481.164 8.641 1.215.877 77.532	223.706 22.946 1.454.547 12.774	203.002 6.266 1.962.733 81.064
Billets en circulation	2,593,445 793,420	3.459.643 625.400	3.003.380 740.254	3.588.706 616.429
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport au total des engagements à vue	′ 42,72 %	41,78 %	53,35 %	47,17 %
Taux d'escompte officiel	5, %	7, %	5, %	5, %
			:	1 (440) - 1 (1 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4 (4

Nederlandsche Bank

(En milliers de florins P. B.)

	1913	1926	1927		
Magnetic State of the State of	27 décembre	6 avril	28 mars	4 avril	
ACTIF		.1			
Encaisse métallique	160.506	454.127	446.790	446.728	
Portefeuille effets :		,	N. A. S.		
» s/ la Hollande	67.504	85.324	95.437	97.663	
» s/ l'Etranger	14.300	176.941	146.550	146.647.	
Avances s/ nantissement	86.026	146.102	131.654	132.862	
Compte du Trésor (débiteur)	9.235	8.329		12.152	
PASSIF			÷	an Mariana.	
Billets en circulation	312.695	849.766	782.203	819.442	
Comptes courants:				. 4	
de particuliers	4.333	31.266	20.921	, 27.196	
du Trésor (créditeur)			29.940	-	
Assignations de banque	1.522	370	% 619 ∴	268	
Quotité % de l'encaisse métallique par rapport	•	. (
aux engagements à vue	50,39 %	51,52 %	53,59 %	52.75 %	
Taux d'escompte officiel	5,- %	3,1/2 %	3,1/2 %	3,1/2 %	

Banque de Pologne (En milliers de Zloty)

A second to the second to the second to			4926	199	27
an Nama and All Maria (Anna and Anna an Anna a Anna an Anna a	a program in the comment of the comment	Carl Ann (British are the first of the	31 mars	20 mars	31 mars
ACTIF		1		10 m di	:
Encaisse métallique. Disponibilités en monnaies étra Portefeuille effets	ngères		134.701 49.359 301.457	451.955(*) 410.61 2 344.539	452.042(*) 406.137 351.898
Avances s/titres , Avances à l'État			67.631 50.000	40.855 25.000	41.085 25.000
Billets en circulation. Comptes courants:	• • • • • • • •		389.414	627.651	668.434
de particuliers		i e	78.743 2 2	191.573 71.996	474.925 36.191
Quotité % de l'encaisse métallie aux engagements à vue Taux d'escompte officiel . (*) Non compris les monnaies argent et billon	,		28,77 % 12 %	17,05 % 8,1/2 %	47,29 % 8,1/2 %

(En milliers de francs)

u e est de pet e est		J .	1913 1926		1927		
		: ;	31 décembre	7 avril	31 mars	7 avril	
. *	1) , ,		-	1	9.3	
•• •	ACTIF	•		!	:	i i i i jaghti.	
Encaisse méta	llique.	, ;	190.791	509.604	530.420	532.426	
	l'étranger		23.844	30.973	40.608;	58.488	
Portefeuille	· • • • • • •		146.546	270.637	301.574	257.376	
Avances sur n	antisseme nt	i i	28.256	48.671	45.730	53.484	
	PASSIF	/ } !					
Billets en circ	ulation		313.821	783.625	838.453	806.617	
Comptes de vi	r e men ts et de dépôt		58,930	72.857	80.996	94.614	
Quotité % de l	l'encaisse métallique	par rapport	!	:		• • •	
aux eng	agements a vue .		51,19 %	59,50 %	57,71 %	59,11 %	
Taux d'escom	pte officiel	j • • • • • • •	4,1/2 %	3,1/2 %	3,12 %	3,1/2 %	